

Les valeurs de la CGT

 worldline.reference-syndicale.fr/les-valeurs-de-la-cgt/

Préambule des statuts de la CGT

Le syndicalisme est né de la double volonté des salariés de **défendre leurs intérêts immédiats** et de **participer à la transformation de la société**.

Depuis sa création, il a joué un rôle déterminant dans la conquête de garanties sociales qui ont contribué à changer la condition humaine. (Congés payés, 40h, Sécurité Sociale,...)

Fidèle à ses origines, à la charte d'Amiens de 1906, héritière des valeurs humanistes et internationalistes qui ont présidé à sa constitution, considérant la pleine validité des principes d'**indépendance (par rapport aux partis politiques et du MEDEF contrairement à d'autres ...)**, de **démocratie**, de **respect mutuel** et de **cohésion contenus** dans le préambule des statuts de 1936 (intégré aux présents statuts), la Confédération Générale du Travail **défend les intérêts de tous les salariés sans exclusive, en tous temps et en tous lieux**. Elle intervient en conséquence librement sur tous les champs de la vie sociale, elle participe au mouvement de transformation sociale.

Par son analyse, ses propositions et son action, elle agit pour que prévalent dans la société **les idéaux de liberté, d'égalité, de justice, de laïcité, de fraternité et de solidarité**. Elle se bat pour que ces idéaux se traduisent dans des garanties individuelles et collectives : **le droit à la formation, à l'emploi, à la protection sociale, les moyens de vivre dignement au travail, dans la famille et dans la collectivité, la liberté d'opinion et d'expression, d'action syndicale, de grève et d'intervention dans la vie sociale et économique, à l'entreprise comme dans la société**.

Elle agit pour une société **démocratique**, libérée de l'**exploitation** capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination, **contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions**.

Elle agit pour promouvoir **l'égalité entre les femmes et les hommes, les libertés et les droits syndicaux, le plein exercice de la citoyenneté, la défense de l'environnement, pour la paix et le désarmement, pour les droits de l'homme et le rapprochement des peuples**.

Les mutations du monde et des sociétés appellent de nouvelles conquêtes sociales garantissant **les droits fondamentaux des personnes et le respect des peuples**, assurant que les richesses, fruit du travail des hommes, financent **le progrès social, le bien être** et qu'elles concourent, **au travers d'un nouveau type de développement, à la sauvegarde de la planète**.

Soumise à la logique du profit, la société actuelle est traversée par la lutte des classes et par **de multiples contradictions** dont les **conséquences conduisent à des inégalités et exclusions majeures, des affrontements d'intérêts, des tensions internationales, des menaces de guerre et des conflits armés**. Les salariés ont besoin de se rassembler comme tels pour se défendre, **conquérir leur émancipation individuelle et collective et participer à la transformation de la société et du monde**.

Ouvert à toutes les diversités, riche des différences d'opinion, le syndicalisme dont l'ambition est d'être **solidaire, uni et rassembleur**, constitue pour les salariés un moyen essentiel pour **relever les enjeux contemporains**.

La Confédération Générale du Travail, attachée aux principes fondateurs du syndicalisme **confédéré et interprofessionnel**, œuvre au rassemblement de tous les salariés dans leur diversité, à **l'unité du mouvement syndical national, européen et international**.

Les principes d'égalité, de solidarité, d'écoute, de tolérance et d'épanouissement des diversités pour lesquels elle œuvre, animent la vie démocratique en son sein.